

1895-2003

La grève générale en France

Pratiques et débats

A juste titre, les historiens et historiennes comme Robert Brécy, Patrick de Laubier, Jean Maitron, Madeleine Rebérioux, rappellent les origines lointaines de l'idée de grève générale. Elle apparaît au cours de la Révolution française, exprimée par Sylvain Maréchal, Le Tellier, Mirabeau. Elle est préconisée par le syndicalisme britannique dans les années 1832-1842 alors qu'elle n'apparaît pas à la même époque chez les ouvriers français. Face au coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, elle est avancée par le libéral Émile de Girardin. Elle est débattue au III^e Congrès de l'Association internationale des travailleurs. Les grèves de 1886 à Chicago pour les huit heures servent de déclencheur pour le mouvement ouvrier français qui s'est redressé rapidement de l'énorme saignée dont la répression de la Commune fut l'occasion.

Le terme de « grève générale » qui s'impose à la fin du XIX^e siècle désignera au cours de l'histoire des réalités distinctes, la cessation d'activité dans une branche, effectivement favorisée par le statut des entreprises publiques à caractère national, l'extension d'un conflit sectoriel à un ensemble plus vaste (grève généralisée : bâtiment-cheminots en 1898, Marseille en 1901), l'arrêt de 24 heures proposé à tous les salariés, un mouvement de longue durée englobant de larges secteurs. La grève générale illimitée est un mot d'ordre qui n'a pour ainsi dire jamais été utilisé en France. L'expérience du conflit salarial dans l'hexagone comporte au moins quatre grandes phases au cours desquelles se sont confrontées des conceptions différentes de la lutte et déployées des pratiques spécifiques. D'une manière générale, une grève est évaluée en fonction de son extension (secteurs concernés), de sa durée, de sa densité (taux de participation) et de sa capacité de contrainte.

I. Succès de l'idée de grève généraliste à la « Belle Époque »

L'idée d'une cessation générale du travail essaime d'abord dans le prolétariat parisien. Le premier propagandiste de la formule, Joseph Tortelier, milite d'abord au Parti ouvrier français où il réclame l'exclusion de Jules Guesde, puis devient anarchiste. Les guesdistes prennent d'ailleurs une part importante au lancement du 1^{er} mai 1889 en France. Au sein de la Fédération des Bourses du travail fondée en 1892, Fernand Pelloutier promeut la stratégie de l'arrêt collectif du travail qu'il expose dans une brochure rédigée avec Henri Girard « Qu'est-ce que la grève générale ? » (1895). Mœurs du temps : Girard était un « indic » de la police, démasqué bien plus tard. La CGT, constituée en 1895 à Limoges, comprend dans sa structure un Comité de la grève générale. Le 2^e Congrès de Tours (1896) adopte le principe d'une propagande intense en faveur de la grève générale. Le même scénario se

renouvelle en 1897 (Tours), 1898 (Rennes), 1900 (Paris). Les proclamations tonitruantes n'empêchent pas que la CGT vivote. La situation commence à changer en 1901 avec l'élection de Victor Griffuelhes comme secrétaire général (Congrès de Lyon) et en 1902 avec l'adoption de nouveaux statuts. Le Congrès de Montpellier, qui correspond à une seconde naissance de la Confédération en l'établissant sur deux piliers, la section des Fédérations et celle des Bourses, dote l'organisation d'une Commission des grèves et de la grève générale. L'article 16 des nouveaux statuts indique qu'elle « a pour objet d'étudier les mouvements de grève dans tous les pays » et qu'elle « s'efforce, en outre, de faire toute la propagande utile pour faire pénétrer dans l'esprit des travailleurs organisés la nécessité de la grève générale ». Marqué par de vifs affrontements sur la représentation à la proportionnelle que réclament les réformistes, persuadés que les révolutionnaires contrôlent plus de syndicats que d'adhérents, le 8^e Congrès de Bourges de 1904 confie le soin à Paul Delesalle d'animer une commission spéciale chargée de mener une campagne pour les huit heures qui seraient obtenues d'ici le 1^{er} mai 1906.

La résolution sur les huit heures de 1904 laissait entendre que la grève générale allait imposer la revendication. « Qu'est-ce qu'ils nous fourrent sur les bras ! » aurait commenté Victor Griffuelhes.

Tantôt circonspect, tantôt enhardi, Émile Pouget épaula le militant des Métaux dans la campagne pour les huit heures. Des affiches affirment en gros caractères « Nous voulons la journée de huit heures ». Des étiquettes reprenant le slogan sont collées dans les trains, les tramways, les vitrines des magasins, les rampes d'escaliers, les tables de cafés. Six millions de ces affichettes sont apposées dans toute la France, pour que l'objectif devienne une obsession. Sur la façade de la Bourse du travail de Paris, un panneau proclame : « A partir du 1^{er} mai 1906, les travailleurs ne feront plus que huit heures ».

A l'approche de la date fatidique, la bourgeoisie dévalise les magasins pour mettre de côté les denrées de base. Des maisons furent barricadées. Des familles entières quittent Paris ; Georges Clemenceau, premier flic de France, futur président du Conseil, masse 50.000 hommes dans la région parisienne. Sous prétexte de déjouer un complot, le ministre fait arrêter Victor Griffuelhes le 30 avril. Le lendemain, la police à cheval rend impossible tout rassemblement parisien. En province, la mobilisation est médiocre. L'agitation se prolonge jusqu'à la fin du mois de mai. Néanmoins, le mouvement avait échoué. Le Parlement adopte le 13 juillet 1906 une loi sur le repos hebdomadaire sans que l'offensive syndicale ait véritablement pesé sur le projet conçu de longue date par des parlementaires réformistes. La loi de 1919 sur les huit heures, elle, sera obtenue grâce au contexte de conflagration sociale.

Le fameux Congrès de la Charte d'Amiens se tient du 8 au 14 octobre 1906. Il tire les leçons du 1^{er} mai 1906 mais aussi de la formation en 1905 du Parti socialiste unifié, la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Deux débats sont conduits sur l'indépendance syndicale et sur les méthodes de lutte, aboutissant à une motion et à un rapport. Les deux thèmes sont étroitement liés. En dépit des critiques provenant des médiocres résultats de l'action, Paul Delesalle rappelle la peur de la bourgeoisie, l'éducation du prolétariat que la lutte a permise. Le mouvement entrepris est à poursuivre. Le rapporteur évoque un schéma à quatre temps : luttes par branche, arrêts simultanés, grève générale, révolution. La Charte d'Amiens écarte toute stratégie parlementaire. Autonome, le syndicat, expression de toute la classe, travaille à l'amélioration immédiate du sort des travailleurs et à plus long terme, à leur émancipation par la grève générale ouvrant la voie à l'autogestion généralisée de la société.

La CGT tient cette ligne grève-généraliste jusqu'en 1909. A cette date, elle entre en crise. Le phénomène résulte de plusieurs causes : les intrigues incontestables du gouvernement d'Aristide Briand

pour écarter les militants encombrants, les changements dans le capitalisme qui commence à adopter les méthodes tayloriennes, les modifications dans la culture ouvrière où le volontarisme et la rhétorique ne parlent pas aux nouvelles générations comme aux anciennes, le gouvernement autoritaire d'une direction qui ne perçoit pas assez que son élection est due à des procédures électorales artificieuses. Attaqué sur sa gestion, Victor Griffuelhes démissionne.

Émile Pouget et Émile Pataud publient un roman qui met en scène la révolution. La grève générale est décrite comme ayant réellement eu lieu. La fiction ne s'inspire pas de l'expérience russe, pourtant fort intéressante. Les grèves de 1905, analysées par Rosa Luxemburg, ne sont pas prises en compte par les deux syndicalistes romanciers. Ils prennent appui sur la Révolution française de 1789, modèle bourgeois qu'il convient de prolétarianiser.

Après avoir imaginé ce que l'action n'a pu accomplir, Émile Pataud verse dans l'antisémitisme et est exclu en 1912. Pour sa part, malade et découragé par l'échec du quotidien *Révolution*, Émile Pouget se retire de la scène syndicale en 1910. D'autres défections se produisent. Une autre génération de militants émerge. En 1909, Pierre Monatte constitue le « noyau » de la *Vie Ouvrière*, revue de formation syndicale soucieuse de connaissances positives sur la société capitaliste et les luttes ouvrières. La seconde génération du syndicalisme révolutionnaire va être confrontée à la montée de la guerre.

Les socialistes s'étaient divisés sur la grève générale. Jules Guesde, reprenant avec plus de raideur encore des objections de Friedrich Engels, avait condamné la stratégie de la grève générale « plus nocive encore que le ministérialisme ».

En promouvant un instrument d'émancipation extra-parlementaire, Aristide Briand avait placé un coin dans l'unité socialiste. L'intensification des périls internationaux conduit Jean Jaurès à reprendre l'idée de la grève générale, entrant en phase avec la propagande de la CGT « guerre à la guerre ». Léon Jouhaux, nouveau secrétaire général de la CGT, favorise ce rapprochement. Georges Sorel, un théoricien proche de la CGT mais assez enfermé dans un cercle intellectuel éloigné de la vie des usines et des bureaux, hisse la grève générale au niveau du mythe, idée mobilisatrice et rectrice de l'action dans *Réflexions sur la violence* (1907). Il accuse Jean Jaurès de duplicité.

Le penseur socialiste est assassiné le 31 juillet 1914 pour ses convictions pacifistes. La grève générale contre la guerre n'est pas déclenchée. Le 4 août, aux obsèques de Jaurès, Léon Jouhaux se rallie à « l'Union sacrée ». Une phase historique s'achève. La Révolution d'octobre 1917 en ouvre une autre, dans un processus de continuité et de rupture qui donnera à l'idée et aux pratiques de grève générale de nouvelles formes et de nouveaux contours.⁽¹⁾

II. Politisation de la grève et Juin 1936

L'éclatement de la Première Guerre mondiale a mis à mort la conception syndicale révolutionnaire de la grève générale. La révolution russe légitime un autre courant politique. La cessation collective du travail ne disparaît pas des registres de l'action, elle est un facteur décisif dans la dynamique de février 1917 qui entraîne la chute du régime tsariste, alors qu'en octobre les bolcheviks n'en voyaient pas le besoin. L'échec des grèves de 1919 et 1920 n'altère pas la confiance dans cette arme. Il aiguise l'opposition aux réformistes et à Léon Jouhaux qui sont désignés comme responsables volontaires du fiasco. En 1919, les minoritaires opposent à la recherche de concessions l'élargissement du mouvement et dénoncent le recul du 19 juillet.⁽²⁾ En 1920, le reproche porte sur l'adoption de la tactique par palier au détriment du déclenchement de l'arrêt généralisé illimité.⁽³⁾

Née en 1921, la CGTU est d'abord déchirée par des luttes de tendances puis à partir de 1924 secouée par la bolchévisation.⁽⁴⁾ Les excès gauchistes commencent à être contenus en 1926 avec un rapport sur la « stratégie des grèves » d'Albert Vassart, qui rencontre un large écho mais fut oublié dans la phase sectaire des années 1928-1931.

L'accession de Benoît Frachon au secrétariat général en 1933 ouvre la voie d'un nouveau cours. La même année paraît au Bureau d'édition *Marx et les syndicats* d'Alexandre Losovski (1870-1952), dirigeant de l'ISR, qui avait travaillé en France dans l'industrie de la chapellerie avant guerre. L'ouvrage, réfléchi, documenté, encore tonique en 2003, propose une conception dialectique de l'action économique à la fois nécessaire et insuffisante. Le chapitre sur les grèves insiste sur leur importance, sur l'originalité de la position marxienne distincte de la réformiste et de l'anarchiste. Sur la grève générale, Alexandre Losovski ne rappelle que la critique de Friedrich Engels de 1874, envers Bakounine dont le mot d'ordre viserait en réalité à éviter la révolution concrète.⁽⁵⁾

Benoît Frachon est décidé à construire un syndicat de classe aussi large que possible et à partir des besoins réels et existentiellement éprouvés par les masses, d'impulser les luttes débouchant à terme sur une prise de pouvoir par leur parti. Il partage cette perspective avec Maurice Thorez, devenu secrétaire général du PCF en 1931, et qui sous le pseudonyme de *Germinal* avait consacré un article en janvier 1930 dans les *Cahiers du bolchévisme* à « la grève politique de masse ».

Face à la crise économique et au danger fasciste, le Front populaire se met en place et la CGT se réunifie. Après le succès électoral de la coalition réunie autour de Léon Blum un mouvement social se déclenche, résultat de « la rencontre entre une incitation syndicale et une grande autonomie ouvrière ».⁽⁶⁾ Il concerne le privé, à l'exception de la Banque. Léon Jouhaux veille à ce que la Banque de France ne soit pas troublée, pour éviter tout danger de spéculation sur le franc. Fonctionnaires et agents du service public sont au travail. Aucune consigne d'extension n'a été centralement émise et pas davantage pour la reprise.

Le succès des « accords Matignon » le 7 juin 1936 n'empêche pas que le Front populaire commence à se lézarder. La grève du 30 novembre 1938, bien analysée par Guy Bourdé, est vaincue par le gouvernement d'Édouard Daladier, très ingénieux dans ses manœuvres d'étouffement. L'échec dresse à nouveau les unitaires contre la trahison des réformistes.

III. De la grève insurrectionnelle au réveil de 1986

Pendant l'occupation, l'activité revendicative est évidemment bridée. Néanmoins, la cessation collective du travail est occasionnellement pratiquée, notamment dans le Nord et le Pas-de-Calais. La réunification du 17 avril 1943 au Perreux dynamise les énergies et la CGT qui a pris une part importante à la « bataille du rail » contribue de façon décisive à la libération de Paris, en accord avec la CFTC. La grève insurrectionnelle d'août 1944 constitue une exception dans l'histoire française. Expression de l'intrication du social et du politique, elle est oubliée par ceux qui théorisent l'institutionnalisation de la grève. Elle relance aussi la violence des conflits de 1947 et 1948.

Désormais majoritaire au sein de la CGT, le courant unitaire s'engage à fond dans la « bataille de la production » au point de ne percevoir dans les grèves qu'« une arme des trusts ».⁽⁷⁾ Le retournement de position s'opère au cours du conflit Renault dont une des conséquences est l'exclusion des ministres communistes du gouvernement. Le retour du balancier prend la forme des luttes de novembre-décembre 1947 menées de manière très vigoureuse. Un Comité national de grève double le Bureau

confédéral. Accusé à tort d'être insurrectionnel, le mouvement d'extension échoue et la CGT se scinde. Les mineurs renouvellent leur attaque en octobre-novembre 1948. Épuisés, ils reprennent le travail. La phase gauchiste la plus extrême intervient le 4 juin 1952, après la manifestation anti-Ridgway (28 mai). L'appel à la grève générale est un désastre. La CGT est isolée, discréditée, démentie par les faits. Les masses ne suivent pas. Le retour à une pratique plus « classique » s'opère en 1953 et en 1963. L'opposition à la politique économique et sociale du général de Gaulle aboutit au mouvement de mai 1968. Le schéma de juin 1936 est toujours présent, mais le pouvoir est aux mains de la droite, le pluralisme syndical est installé. De surcroît, le PCF et la CGT n'ont pas pleinement pris la mesure des changements socio-économiques et culturels intervenus avec la croissance keynésiano-fordiste. Un débat existe sur l'opportunité ou non d'établir un Comité national de grève.

Après 1968, la CGT est confrontée à une contestation « gauchiste ». En 1971, elle adopte une résolution « pour une action syndicale responsable et efficace ». Le texte, édité en brochure, critique le culte de la base, le spontanéisme, l'impatience pseudo-révolutionnaire, les débordements dangereux. Aux grèves de la croissance troublée (1966-1976) succèdent les grèves de la crise troublante (1976-1986). L'unité syndicale CGT-CFDT se défait. La rupture de l'entente du Programme commun opère le rééquilibrage de la gauche au profit du PS. Le PCF décline. La désyndicalisation ronge la CGT. Sous le premier mandat présidentiel de François Mitterrand, après des avancées, la régression sociale s'installe. Les grèves diminuent et la pratique des journées d'action qui préparèrent mai 1968 disparaît. Dans ce contexte, le mouvement de 1986 marque une coupure. La feuille de paie réapparaît. L'extension échoue, la CFDT confédérale s'y est opposée. Son recentrage apparaît pour ce qu'il est, une droitisation. De 1986 à 1995, la CGT soutient de manière compulsive les luttes contre la rigueur inégalement répartie. Le syndicalisme keynésiano-fordiste achève de se structurer. De nouveaux aspects de la réalité émergent. Dans son livre consacré à la grève (Archipel, 1993), Georges Séguy pointe la dimension européenne prise par la conflictualité avec l'euro-grève des cheminots fin 1992.

IV. Les débuts conflictuels du XXI^e siècle

Que l'on situe la fin du court XX^e siècle en 1991 avec la disparition de l'URSS ou en 1995 avec l'instauration de l'OMC, le passage à un autre « chronotope » (espace-temps) s'opère dans ces années. A l'univers bipolaire de l'époque antérieure succède un monde unipolaire, médiatisé, à dominante financière. L'antilibéralisme qui émergeait s'affirme, notamment en 1995. Un mouvement altermondialiste s'esquisse. Si des actions européennes se produisent dans le cadre de l'hexagone, trois types d'actions se déploient, des interventions d'urgence en faveur des chômeurs et des exclus, des luttes défensives contre les fermetures d'entreprises, des luttes plus larges contre les régressions sociales. Par rapport aux mobilisations antérieures, il y a continuité et différence, comme tente de le montrer un tableau synthétique dressant les caractéristiques des mouvements de 1986, 1995, 2003.

Caractéristiques des grèves 1986, 1995, 2003

	1986	1995	2003
<i>Pouvoir en place</i>	Jacques Chirac	Alain Juppé	Jean-Pierre Raffarin
<i>Contexte économique</i>	Chômage en hausse	Chômage en hausse	Chômage en hausse
<i>Contexte social</i>	Mobilisation étudiante	Mobilisation étudiante	Référendum EDF 9 janvier
<i>Motif déclencheur</i>	Changement des grilles de salaires SNCF	Plan Juppé	Projet de loi Fillon
<i>Secteurs-clés</i>	SNCF, RATP	SNCF, RATP, EDF	Enseignants, SNCF
<i>Durée du mouvement</i>	18 décembre 1986 14 janvier 1987	15 novembre 19 décembre	3 avril - 26 juin
<i>Nombre maximum de grévistes</i>	300.000	700.000	500.000
<i>Nombre maximum de manifestants</i>	300.000	2.200.000	2.000.000
<i>Position syndicale</i>	Opposition CFDT	Opposition CFDT	Front du 7 janvier rompu le 15 mai
<i>Attitude des intellectuels</i>	Opposition Alain Touraine	Deux pétitions Bourdieu, Esprit	Moindre implication
<i>Spécificité du conflit</i>	Coordinations, médiateur	Manifestation contre Nicole Notat	Meeting de Marseille 12 juin
<i>Résultats</i>	Retrait du projet de grille SNCF	Retrait de la réforme des régimes spéciaux de retraite	Maintien à l'EN de 20.000 non-enseignants, report de la décentralisation dans l'EN

Comme ceux de 1986 et 1995, le mouvement de 2003 est basique, à dominante secteur public. Sa singularité est d'avoir été au départ prévu, unitaire et propositionnel. Il a pâti de l'inexistence d'une gauche sur la scène politique, capable d'appuyer et de prolonger l'action syndicale. Il a été marqué par un débat sur les formes de lutte, boycott ou non des examens chez les enseignants, lancement de la grève générale chez les militants de nombreux secteurs. Le « Tous ensemble » fait partie de la culture contemporaine.(8) Sa réalisation n'a rien d'évident en raison de la fragmentation sociologique et idéologique du salariat. Le mot d'ordre a été avancé par trois formations trotskystes, la LCR, LO, le PT et deux syndicats FO et le G10. A l'aune électorale, le poids des premiers est de 10%, sur la base du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002. La prise de position de Marc Blondel représente plus celle des permanents que des adhérents de l'organisation dont la branche RATP ne participe pas à la grève. Quant au Groupe des Dix, son dynamisme de 1995 ne se retrouve pas au printemps 2003. Son option en faveur de la grève générale interprofessionnelle reconductible apparaît quelque peu incantatoire au regard de ses capacités de mobilisation.

Dans une interview accordé au journal *Le Monde* du 5 juin 2003, Jean-Christophe Le Duigou a expliqué le refus de la CGT d'adopter ce mot d'ordre qu'il a développé lors du CCN du 13 juin. « Laisser croire qu'il existerait une revendication et une forme miracle d'action permettant de gommer toute cette

diversité (des salariés) et d'épargner le travail de construction du mouvement est une illusion dangereuse. [...] L'action telle que nous la proposons s'articule autour de trois niveaux :

- la grève y compris sous sa forme reconductible qui demeure une forme du mouvement mais qui doit tenir compte du niveau de conscience collective des salariés concernés et tout simplement des réalités matérielles et financières [...];
- les rendez-vous interprofessionnels [...];
- les initiatives plus larges d'expression (l'adresse aux parlementaires) ».

Dans une lettre ouverte du 12 juin 2003, le G10 a reproché à la CGT de n'avoir pas clairement avancé la perspective de la généralisation de la grève et même de l'avoir « combattue dans certains secteurs professionnels ». Des militants de la CGT ont estimé que la portée du 13 mai a été insuffisamment mesurée⁽⁹⁾ et la réplique au 15 insuffisante. Un débat existe sur les potentialités réelles ou supposées du mouvement anti-Fillon⁽¹⁰⁾ et sur les conditions pour progresser. Ni procureur, ni avocat, ni davantage conscience surplombant le réel ou visionnaire surpassant les acteurs, le chercheur enregistre les interrogations et tente de les comprendre comme signes des tâtonnements du présent. Le « sans faute » tiendrait du miracle dans la conduite d'une action collective et entendre les reproches, un exercice recommandé par Lénine.

Remarque finale

Comme les autres sciences sociales, l'histoire n'enseigne rien, au sens où étude d'événements singuliers, elle ne fournit aucune leçon directe pour le présent. En revanche, elle aide - à certaines conditions théoriques, elle peut aider - à comprendre ce qui surgit, en pointant continuités et changements, voire ruptures. Ignorer l'histoire conduit quasi inmanquablement à la reproduire en croyant s'en affranchir, que ce soit en la redoublant ou en l'inversant dans des circonstances différentes. Retracer, même de manière rapide, le cheminement de la grève à travers les grandes phases que nous avons distinguées revient à montrer que son existence, ses contenus et ses formes sont un terrain et un enjeu de luttes. La juste ligne ne découle pas d'un savoir préalable, elle se trouve au terme d'expérimentations, d'erreurs, de confrontations, dans un cercle d'échanges entre théorie et pratique, science et art.

René MOURIAUX

Pour prolonger, conseils de lecture :

Textes :

Le Congrès de la Charte d'Amiens, 1906, Paris, réédition IHS-CGT, 1983, 494 p.

DUBIEF (Henri) : *le syndicalisme révolutionnaire. Textes choisis et présentés*. Paris, Colin, coll U, 1969, 310 p.

PATAUD (Émile), POUGET (Émile), *Comment nous ferons la révolution*, 1909, Paris, Syllepse, réédition 1995, 189 p.

SEGUY (Georges), *La grève*, Paris, l'Archipel, 1993, 189 p.

SOREL (Georges), *Réflexions sur la violence*, 1907, Paris, Marcel Rivière, 7^e ed, 1930, 458 p.

Études :

BADIE (Bertrand), *Stratégie de la grève*, Paris, Presses FNSP, 1976, 263 p.

BEROUD (Sophie), MOURIAUX (René), « *Continuités et évolutions dans les modalités de la conflictualité sociale* » in DENIS (Jean-Michel) dir, *Le conflit dans les rapports au travail. Une catégorie encore pertinente ?* Noisy-le-Grand, GIP-MIS, 2003 : 235-246.

BRECY (Robert), *La grève générale en France*, Paris, EDI, 1969, 102 p.

LAUBIER (Patrick de), *La grève générale en 1905. Le mythe français et la réalité russe*. Paris, Anthropos, 1979, 275 p.

SIROT (Stéphane), *La grève en France. Une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Odile Jacob, 2002, 306 p.

⁽¹⁾ Les principales références pour cette première partie sont fournies dans la bibliographie placée en annexe.

⁽²⁾ GEORGES (Bernard), TINTANT (Denise) Léon Jouhaux *Cinquante ans de syndicalisme. Des origines à 1921*, Paris, PUF, 1962, p. 366-368.

⁽³⁾ id. pp. 377-384.

⁽⁴⁾ Le grand spécialiste de la CGTU est Jean -Charles.

⁽⁵⁾ LOSOVSKI (Alexandre), *Marx et les syndicats*. Paris, Bureau d'édition, 1933, pp. 128-129. Dans une lettre à Laura Lafargue du 10 mai 1890, Friedrich Engels explique « Quand nous serons en mesure de tenter la grève générale, c'est qu'alors nous pourrions obtenir ce que nous voulons rien qu'en le demandant, sans le biais de la grève générale ».

⁽⁶⁾ GIRAULT (Jacques), *Benoît Frachon. Communiste et syndicaliste*. Paris, Presse FNSP, 1989, p. 170.

⁽⁷⁾ Au 27^e Congrès de la CGT, les lambertistes reprochent à la direction de ne pas utiliser l'arme de la grève générale. *27^e Congrès - Compte rendu in extenso*. Paris, CGT, 1946, pp. 331-334.

⁽⁸⁾ L'expression est utilisée dans les années 1960.

⁽⁹⁾ Les discussions ne distinguent pas toujours les responsabilités confédérales et les fédérales. *La Fédération* n° 441, juillet, août 2003, p. 2.

⁽¹⁰⁾ Les journées d'étude des instituts CGT d'histoire sociale au Cap d'Agde (19-22 mai 2003) ont abordé la question. *Liaisons* n° 18, juillet 2003, p. 1-3.